

Les syndicats réclament un recteur pour l'Académie de Rouen

Par : Pierre Durand-Gratian

Le 18 novembre 2017 à 13:59

Des représentants syndicaux de l'éducation nationale ont boycotté le Comité technique académique (CTA) qui devait avoir lieu à Rouen (Seine-Maritime), vendredi 17 novembre 2017, pour protester contre la non-nomination d'un recteur.

CGT Educ'Action, FSU, et UNSA sont tombés d'accord pour boycotter le CTA de rentrée dans l'académie de Rouen (Seine-Maritime). Ils dénoncent l'absence de nomination d'un recteur pour l'académie. Le CTA n'a donc pas pu avoir lieu, vendredi 17 novembre 2017.

Selon la CGT et FSU, *"l'académie est en train de servir de cobaye pour une expérimentation sur la fusion possible d'académies"*. Personne n'a en effet été nommé depuis le départ surprise de Nicole Ménager au mois de juillet. Denis Rolland à Caen (Calvados) fait depuis office de super-recteur, en vue d'une possible fusion des deux académies.

Des économies d'échelle ?

*"Nous sommes inquiets pour les personnels et pour le service rendu au public, expliquent les syndicats. Derrière l'argument de mise en adéquation des territoires académiques et régionaux, **ne se cache-t-il pas tout simplement la volonté de faire des économies d'échelle en fusionnant les services ?**"*

Les enseignants dénoncent aussi la méthode. Après quatre mois sans recteur, ils regrettent de ne pas *"avoir d'interlocuteur politique vers qui se tourner pour obtenir des réponses légitimes sur les nombreuses questions qu'[ils se posent]"*.

A LIRE AUSSI.

[Les opposants à la réforme du code du travail à nouveau dans la rue](#)

[Le service public et ses 5 millions d'agents dans la rue mardi](#)

[Réforme du travail: l'avenir du mouvement des routiers en suspens](#)

[Les routiers bloquent routes et dépôts pétroliers contre la réforme du travail](#)

[Code du travail: le projet autorisant à réformer par ordonnances en Conseil des ministres](#)